



Mentions légales pour un blog / portfolio

Par **Pseudoo**, le **16/06/2022 à 16:48**

Bonjour à tous,rnrnJ'ai prévu de mettre en place un site web sous forme de blog / portfolio dans lequel je présente mes travaux. Ce site web n'aura aucun but commercial et je fais ça en tant que particulier.rnrnJe voudrais savoir quelles mentions légales sont obligatoires pour ce type de site sachant que je ne souhaite pas partager mon nom, mon prénom ou mes coordonnées sur ce site pour des raisons de confidentialité.rnrnMalgré de nombreuses recherches sur internet, je trouve beaucoup d'informations contradictoires.rnrnJe souhaiterais ainsi savoir quelles sont les mentions minimales obligatoires à mettre sur ce type de site et également s'il est vraiment obligatoire de mentionner son nom, son prénom, ou encore ses coordonnées.rnrnMerci à vous et bonne soirée !

Par **Visiteur**, le **18/06/2022 à 16:51**

BonjourrnrnOui, il est obligatoire d'entregistrer votre indentité, par contre sur le blog elle peut ne pas apparaître.

Par **SJ4**, le **19/06/2022 à 06:57**

bonjour,rnrnhttps://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000002457442rnrn"2. Les personnes éditant à titre non professionnel un service de communication au public en ligne peuvent ne tenir à la disposition du public, pour préserver leur anonymat, que le nom, la dénomination ou la raison sociale et l'adresse du prestataire mentionné au 2 du I, sous réserve de lui avoir communiqué les éléments d'identification personnelle prévus au 1."rnrnà

condition de ne pas héberger vous-même votre site et d'avoir donné vos coordonnées à votre hébergeur, vous pouvez ne pas faire apparaître vos coordonnées sur votre site.